

## Compte rendu de la séance du lundi 21 décembre 2020

Président : SALEL Matthieu  
Secrétaire : CHARBONNEYRE Anthony

Présents :

Monsieur Matthieu SALEL, Madame Marie-Hélène CHOTIN, Monsieur Francis CHABANE, Madame Nadine PIERRARD, Monsieur Jean-Claude BLANC, Monsieur Edouard LEVEUGLE, Madame Josette BARAILLE, Monsieur Géry BEDAGUE, Madame Virginie MOUSSELIN, Monsieur Anthony CHARBONNEYRE, Madame Nathalie GEORGES

Absents : REYNOUARD, POUGET, LEMESRE, L'HERMINIER.

Représentés :

Madame Manon REYNOUARD par Madame Virginie MOUSSELIN, Monsieur Eric POUGET par Monsieur Matthieu SALEL, Madame Régine LEMESRE par Monsieur Francis CHABANE, Monsieur Raoul L'HERMINIER par Madame Nathalie GEORGES

### Ordre du jour:

- Régularisation comptable

DIVERS

### Délibérations du conseil:

#### REGULARISATION COMPTABLE CHAPITRE 12 ( DE 2021 001)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles du chapitre 12 ci-après du budget de l'exercice 2020, sont insuffisants, il est donc nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-9219.04	
6411	Personnel titulaire	830.08	
6413	Personnel non titulaire	4421.27	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2214.00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1113.26	
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	149.00	
65888	Autres	1.03	
6688	Autres	401.90	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	88.50	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL :	0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal, à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, vote en dépenses les suppléments de crédits au chapitre 12.

### ECOLE NUMERIQUE 2020 - Demande de subvention ( DE 2021 002)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande des enseignants de bénéficier de matériels informatiques afin d'équiper cinq classes, par des pc portables et d'une connexion numérique.

Cette initiative à pour but de sensibiliser les élèves à la pratique de l'outil informatique et de rester une école moderne ouverte.

Pour cela Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'accéder à la proposition des enseignants de l'école de Rosières
- de faire établir un devis pour l'achat de cinq pc portables et d'équiper les salles de connexion
- de demander l'aide financière dans le cadre de "LABEL ECOLE NUMERIQUES 2020" à la DSDEN07

Après avoir entendu l'exposé de Mr Le maire, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, sont d'accord avec la proposition et l'autorise à :

- **Signer la convention "LABEL ECOLE NUMERIQUE 2020" et tous les documents nécessaires à ce projet.**

Ainsi fait et délibérer les jours, mois et an susdits.